# F.R. JUDO CLUB de SOLERS SAISON 2012-2013

#### **Professeur**

#### M. PINEDA Patrice Ceinture Noir 2° Dan

Titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif 1° degré

#### Président

M. MORENO Thierry Ceinture Marron

Horaires des cours

#### Groupe 1

PUCES/ PRE – POUSSINS /POUSSINS nés en 2008-2007-2006 Lundi de 17h45 à 18 h 45 et/ou le jeudi de 17h45 à 18h45

#### Groupe 2

Enfants nés 2005 à 2003 et BENJAMINS nés en 2002-01 Lundi de 18h45 à 19h45 et le jeudi de 18h45 à 19 h45

# Groupe 3

MINIMES nés en 1999-00

Lundi de 19h45 à 21h15 et Jeudi de 19h45 à 21h15

**ADULTES et ADOS** 

Lundi de 19h45 à 21h15 et Jeudi de 19h45 à 21h15

Les horaires et les groupes peuvent être modifier en cours de saison suivant les effectifs

#### **Tarifs**

Le prix de la licence-assurance est fixé par F.F.J.D.A à 34,00 € pour la saison.

#### **Cotisations trimestrielles**

Puces nés en 2003 si 1heure /semaine 34,00 € et 44,00 € pour 2 heures

Groupe 1 44,00 €
Groupe 2 44,00 €
Groupe 3 49,00 €

Tarif dégressif pour les familles à partir du second adhérant de **5,00** € /trimestre La cotisation englobe 01 calendrier 2013 (d'autres pourront être achetés au prix de 3 euro).

# Conditions de règlement

# Le règlement des cotisations s'effectue lors de l'inscription pour toute la saison en trois chèques : 1) licence + cotisation du 1<sup>er</sup> trimestres encaissable immédiatement

- 2) cotisation 2<sup>ème</sup> trimestre encaissable le 01/01/2013
- 3) cotisation 3<sup>ème</sup> trimestre encaissable le 01/04/2013

#### Les chèques de règlement ne sont pas remboursables pour :

- 1) Les licences
- 2) Un trimestre commencé
- 3) Sans avoir prévenu le bureau de l'arrêt de l'activité avant les dates d'encaissement

### Pièce à fournir

Un certificat médical daté et signé (Obligatoire pour tous les nouveaux adhérents ) Avec la mention **Apte à la compétition de Judo** (pour tous les compétiteurs) 1 Photo d'identité

#### Rappel et infos

Pour les adhérents qui possèdent un passeport, le faire tamponner et par le médecin à la place du certificat médical, une page est prévu à cet effet.

Des passeports sont en vente disponible au prix de 8,00 € obligatoire à partir de poussin.

#### Renseignements

Téléphoner à M. MORENO Thierry au 06.29.40.91.45 ou <u>judosolers@neuf.fr</u> N° du DOJO 01.64.06.68.59

Possibilité de faire un essai à partir du lundi 10 Septembre 2012 à 17h45